



ETE 2021

VOSGES / ALSACE : TRAVERSEE DES HAUTES VOSGES

Randonnée accompagnée itinérante
7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

LA Grande Traversée des Hautes Vosges tout confort !

Le **Massif des Vosges** est une montagne au décor brossé à l'ère primaire. Des périodes glaciaires, subsistent de **nombreux lacs** enchâssés pour la plupart dans de magnifiques cirques aux flancs garnis de hautes parois rocheuses ou de grandes forêts. Certains sont réduits à l'état de **tourbières** et on peut alors admirer une flore particulière... Entre 600 et 1 400 mètres, les hauts sentiers vosgiens vous emmèneront, du **col du Bonhomme** au point culminant, le **Grand Ballon**, en passant par le **Gazon du Faing**, le **col de la Schlucht**, le **Hohneck**, le **Markstein**, ... à travers un milieu naturel varié et spectaculaire où se succèdent **Hautes Chaumes** aux ondulations douces, **lignes de crêtes** offrant des points de vue éblouissants quelquefois jusqu'aux Alpes... Au détour des **grandes forêts**, ce sont les **cascades** et leurs eaux limpides... et dans le silence des hautes crêtes, les **chamois** solitaires.

Les points forts :

- LA Grande Crête des Vosges, le site le plus emblématique du Massif
- Des paysages contrastés, entre villages alsaciens et montagne vosgienne
- Une itinérance tout confort avec un choix d'hôtels familiaux confortables et idéalement situés

PROGRAMME

Jour 01 :

Accueil à 18 h. Installation dans votre hôtel situé dans la vallée de Munster (célèbre pour son fromage de caractère), une des plus grandes et belles vallées du versant alsacien des Hautes Vosges !

Installation pour une nuit.

Présentation du séjour par l'accompagnateur et repas.

Jour 02 :

Munster (370 m) - Schratzmaennele (1045 m) - Orbey (531 m)

Magnifique montée en puissance de votre séjour. Des paysages très variés grâce à une progression toute en douceur des différents étagements de végétations traversés. Une découverte des patrimoines de la 1ère guerre mondiale (passage à proximité du **Mémorial du Linge** - 987m - et du **Cimetière Militaire Allemand du Baerenstall** - 975m) ainsi que les fermes dispersées du **pays Welche**. Vous finirez votre ascension au sommet du Schratzmaennele avant de descendre sur le village alsacien de montagne Orbey.

Installation pour deux nuits.

Dénivelée : + 750 m ; - 650 m Horaire : 5 h de marche environ

Jour 03 :

Orbey - Tête des Faux (1219 m) - Lac Blanc (1058 m) - Orbey (531 m)

Une belle randonnée qui allie nature, avec la **tourbière de l'Etang du Devin**, et histoire, avec la découverte de nombreux vestiges de la grande guerre.

De l'hôtel on arrive sur le site de la tourbière insolite de **l'Etang du Devin**. Le sentier monte ensuite en serpentant vers la **Roche du Corbeau** (1122m - beau panorama), ancienne gare d'arrivée du téléphérique. On enchaîne avec la **Tête des Faux** point culminant de la journée et classé monument historique (c'est là qu'a eu lieu la première grande bataille de la Guerre de 14-18 dans les Vosges) qui domine les villages du **Bonhomme**, de **Lapoutroie** et **d'Orbey** et surtout le col du Bonhomme considéré par les Français comme stratégique. Descente, sur le **Cimetière Duschesne** (là où était établi le camp arrière français) pour découvrir le **Lac Blanc** (origine glaciaire) avant de rejoindre **Orbey**.

Dénivelée : + 930 m ; - 930 m Horaire : 6 h 30 de marche environ

Jour 04 :

Orbey (531 m) - Lac des Truites (1065 m) - Col de la Schlucht (1139 m)

Une des plus belles étapes de la **traversée des Vosges** avec le passage au bord de trois magnifiques lacs glaciaires et sur le sentier de crête (GR5) offrant des panoramas splendides sur les vallées alsaciennes et vosgiennes et au loin sur la Forêt Noire et les Alpes. Passage au **col de la Schlucht** avant de rejoindre notre Chalet Hôtel de montagne situé à 1100m d'altitude.

Installation pour 2 nuits.

Dénivelée : + 980 m ; - 800 m Horaire : 6 h 30 de marche environ

Jour 05 :

Col de la Schlucht - le Hohneck (1363 m) - Col de la Schlucht (1139 m)

La journée démarre par une montée derrière l'hôtel dans la hêtraie d'altitude, zone humide classée de la source de la Vologne, magnifique jardin naturel aux mousses innombrables abritant quelques plantes rares et plusieurs variétés de licipodes.

Descente dans le prestigieux **cirque glaciaire du Frankenthal**, réserve naturelle nationale qui recèle une exceptionnelle tourbière humide et acide et un étrange étang, aux eaux quasiment noires... Montée au **col du Schaeferthal** et découverte en "profondeur" des **deux cirques glaciaires de la Wormsa et du Wormspel**, abritant respectivement deux lacs de montagne de toute beauté : le **Fischboedle** et le **Schiessrothried**.

Ascension du **Hohneck** à travers le **cirque glaciaire du Wormspel** avant de rejoindre l'hôtel par le **Col du Falimont** (1290m) et en suivant le chemin de l'ancien tramway en balcon sur la **Vallée des Lacs**.

Dénivelée : + 800 m ; - 800 m Horaire : 5 h 30 de marche environ

Jour 06 :

Col de la Schlucht - Kastelberg (1350 m) - Markstein (1200 m)

Grand Ballon (point culminant du massif – 1424 m)

Longue étape de crêtes et de sommets, tout en altitude, entre 1200 et 1316m, pourvue de points de vue successifs sur l'ensemble du Massif des Vosges : sublime !

Transfert par votre hôtelier du Markstein au Grand Ballon et installation pour une nuit dans notre Hôtel de Montagne situé à 1350m au pied du Grand Ballon.

Dénivelée : + 560 m ; - 480 m Horaire : 6 h 00 de marche environ

Jour 07 :

Markstein - Langenfeldkopf (1290 m) - Petit Ballon (1272 m) >-Munster (370 m)

C'est l'étape la plus sauvage, les paysages sont très attachants, la végétation variée de pins, de bruyères, de genévriers.

Transferts au **Markstein**. On traverse les anciennes **chaumes du Markstein** puis celles du **Steinlebach** avant de rejoindre le **col d'Oberlauchen** (1211m). Le chemin suit la crête jusqu'au **Petit Ballon** pour entamer ensuite la descente sur **Munster** qui est de toute beauté !

Fin de la randonnée le **samedi** vers 16 h à **Munster**.

C'est une belle petite ville, intéressante, qu'il serait dommage de quitter sans l'avoir visitée (elle doit son nom à une abbaye bénédictine - munster, monasterium - fondée vers l'an 600) : abbaye, église, les parcs Albert Schweitzer et de la Fecht, exposition dans les locaux du Parc des Ballons...

Dénivelée : + 660 m ; - 1450 m Horaire : 6 h 00 de marche environ

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 1er jour vers 18 h à l'hôtel à Munster (Haut-Rhin-68 - les coordonnées vous seront fournies à l'inscription)

Accès voiture : Munster (370m - Haut-Rhin - 68) est situé sur la D 417 à environ 20km à l'est de Colmar direction Col de la Schlucht/ Gérardmer/ Epinal.

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking gratuit et privé de l'hôtel (sans réservation préalable).

Accès train : Gare SNCF de Munster via la gare SNCF de Colmar (19 km - Horaires à consulter auprès de la SNCF).

La gare de Munster Badischhof est à 200 m de l'hôtel.

TGV en provenance de Paris > Strasbourg > Colmar puis ligne TER Colmar > Munster (ligne SNCF N° 23 Colmar > Metzeral).

L'hôtel se trouve à moins de 50m de la gare de Munster.

Accès avion : L'aéroport de Bâle-Mulhouse (EuroAirport Basel Mulhouse Freiburg) à 80km.

L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim à 80km.

DISPERSION

Le dernier jour vers 17 h à Munster

Hébergements avant ou après la randonnée :

Nous contacter.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Niveau 2 à 3 sur une échelle de 5.

Aucune difficulté technique mais être habitué à la marche en terrain varié et avoir une bonne condition physique. Marcheurs contemplatifs à sportifs.

Le dénivelé moyen à la montée est de 800 m environ par jour.

Vous marcherez en moyenne **6 heures par jour**.

L'altitude maximale atteinte est 1 424 m (Le Grand Ballon le J06).

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure et 3 km à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos... Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

HEBERGEMENT

L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique le midi) en chambre double :

- **Une nuit en Hôtel**** idéalement situé en centre ville à Munster, à proximité de la gare SNCF, niché au cœur d'un jardin d'un hectare avec une piscine extérieure, les chambres disposent d'une salle de bains, d'une télévision... ;

- **Deux nuits dans un Hôtel***** et 3 Cheminées situé au cœur du village alsacien d'Orbey, chambres toutes avec Douche ou Bain, WC, TV Satellite écran plat, coffre, internet haut débit...

Code : PA04THV

- **Deux nuits en Chalet Hôtel***** familial et confortable, situé à 1100m d'altitude dans le cadre paisible des montagnes au pied du massif du Hohneck, en chambres équipées de TV satellite écran plat, téléphone, coffre-fort, salle de bains avec douche et baignoire et sèche-cheveux, WC... ;

- **Une nuit en Hôtel de Montagne** situé à 1350m au pied du Grand Ballon, point culminant du massif. Ce "vieux" hôtel de montagne vous charmera par son cadre rustique et confortable... vous serez hébergés en chambre avec douche et toilettes.

Les repas du soir et les petits déjeuners sont pris à l'hôtel.

Vous y dégusterez des spécialités vosgiennes et alsaciennes, accompagnées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace.

Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques froids (préparés par l'hôtelier ou votre accompagnateur) tiré du sac et consommé sur le terrain.

Pour ce forfait les boissons restent à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES

Transfert par l'hôtelier le Jour 06.

PORTAGE DES BAGAGES

Un véhicule assure le transport de vos bagages d'un hébergement à l'autre.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photos).

GROUPE

De 6 à 14 personnes

ENCADREMENT

Un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien les Hautes-Vosges et ayant l'expérience de la vie de groupe, assure l'encadrement et le commentaire des régions traversées.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe vent, pull, vêtement de pluie...);

- un drap cousu ou sac de couchage (1 couverture fournie par lit)

- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ; bagages transportés : ne prenez pas trop d'affaires (9 Kg maxi/ pers.) et choisissez un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;

- chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;

- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante et semelle crantée). Évitez de partir en baskets ; ce n'est pas très confortable pour la marche en tout terrain ;

- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape

- tee-shirt coton ; chemise ou polo en coton ou Rhovyl + Modal ou Dunova ;

- un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;

- un anorak ou une veste coupe-vent avec un capuchon (le Gore Tex et le Micropore sont les meilleurs tissus) ;
 - une pèlerine couvrant le sac ;
 - un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester).
- Évitez les Jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;**
- un short ou un bermuda ; un maillot de bain + une serviette ;
 - un chapeau ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
 - une paire de lunettes de soleil / crème protectrice pour la peau et les lèvres ;
 - nécessaire de toilette + serviette ; papier hygiénique ;
 - petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quies ; plus vos médicaments personnels... ;
 - pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type opinel) ;
 - une gourde et/ ou une thermos (1 litre minimum) ;
 - une lampe frontale ;
 - des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
 - une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance voyage (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
 - argent : dépenses personnelles (boissons en cours de randonnée...). Attention, pas de distributeur de billets sur ces randonnées à part à Munster ;

Facultatif :

- un équipement photo (appareil photo + pellicules) ;
- une paire de jumelles
- une paire de bâtons de marche télescopiques.

DATES ET PRIX

Du Dimanche au Samedi	Prix par personne
Du 16 au 22 mai 2021	795 €
Du 13 au 19 juin 2021	850 €
Du 04 au 10 juillet 2021	875 €
Du 18 au 24 juillet 2021	895 €
Du 01 au 07 août 2021	895 €
Du 15 au 21 août 2021	875 €
Du 12 au 18 septembre 2021	850 €

ATTENTION : chambre individuelle impossible, les inscriptions individuelles seront regroupées en chambre de 2 ou 3 personnes.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- l'hébergement en pension complète (avec pique-nique ou repas en ferme auberge le midi) du repas du soir du jour 01 au repas de midi du jour 07
- le transport des bagages
- les transferts tels que prévus
- les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- les visites éventuelles
- les assurances
- les frais d'inscription
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

Les **Vosges** constituent le massif le plus bas des grands massifs français (Alpes, Pyrénées, Massifs Central, Jura, Vosges), avec une altitude maximale de 1 424 mètres au Grand Ballon et une étendue s'étirant sur seulement 70 km de large pour 120 km de long.

Sa latitude élevée en fait pourtant le massif le plus froid à altitude égale, avec une limite pluviométrique bien plus basse que celle des Alpes ou des Pyrénées par exemple. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, où le vent d'ouest balaye les maigres arbrisseaux, le climat est similaire à celui de l'Ecosse.

Les Hautes-Vosges, ce secteur de la zone centrale aux altitudes dépassant les 800-1000 mètres, est une zone de climat rude, froid ou frais toute l'année, humide, avec une couverture neigeuse qui peut être très importante et durer jusqu'aux feux de l'été. Le contraste avec les vallées vosgiennes est saisissant, il est en est de même de façon encore plus importante avec la plaine d'Alsace.

La zone forestière, d'essence très majoritairement résineuse, change vers 1000 mètres, devient plus clairsemée, se compose de feuillus, de hêtres, davantage aptes à résister aux caprices de la nature par leur capacité à épouser le milieu. C'est ainsi qu'on retrouve des arbres petits et tordus par le vent et le froid sur les chaumes du Ballon d'Alsace, du Rainkopf, du Gazon du Faing, et des autres sommets.

La flore locale doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. Au sortir de l'été, elle est composée de chaume (d'où le nom), d'arbustes bas (myrtilles, aïrelles, bruyères). La chaume est le lieu d'existence d'essences végétales et animales rares encore bien préservées, activement protégées à la fois par la sensibilisation et par les zones naturelles sur les sommets ou non : Tourbière de la Charme, Massif du Ballon de Servance, Massif de Ventron, Tourbière de Machey, Langenfeldkopf, Hohneck - Jardin d'Altitude, Frankental - Missheimle, Tanet - Gazon du Gaing, Forêt des Deux Lacs). Les actions entreprises dans le cadre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges complètent ce dispositif.

Cette chaume d'altitude était autrefois le lieu de pâturage des vaches vosgiennes, élevées par les marcaires, tradition perdue qui tend à renaître à nouveau. Les chaumes les plus remarquables sont celles du Ballon de Servance (une montagne quelque peu oubliée qui abrite une faune et une flore exceptionnelles et qui est l'exemple le plus pur de la montagne vosgienne arrondie avec sa chaume à son sommet), le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Grand Ventron, la Haute Crête allant du Gazon du Faing au Grand Ballon. Des pratiques agricoles extensives permettent le maintien des chaumes dans un bon état de conservation. On pourrait hâtivement les apparenter aux prairies d'altitudes d'autres massifs mais la chaume vosgiennes reste unique en son genre.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



Code : PA04THV

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes

38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence